

Règlement FESTICLIP 2026



1. Le Festiclip

1.1. Organisation

L'association Don Bosco Jeune (ADBJ) organise, en partenariat avec la Fondation Don Bosco et la Don Bosco International Media Academy (DBIMA), un festival du vidéo-clip réalisé par les jeunes, intitulé FestiClip.

1.2. Participants

Le FestiClip est ouvert à des groupes de jeunes de 15 à 20 ans (milieu scolaire, associatif, paroissial). Les jeunes sont accompagnés, dans le respect de leur participation et de leur créativité, par un adulte référent.

1.3. Objectifs

Le film doit être réalisé par des jeunes : scénario, tournage, montage. Seront également demandés une photo de l'équipe et un résumé du film

2. Spécifications techniques du film à rendre

2.1. Durée du court métrage

Les jeunes doivent réaliser un clip d'une durée de 7 minutes maximum, générique compris.

2.2. Format de vidéo

Les clips doivent être fournis au format vidéo mp4 (H264), 25 images secondes, lisible sur ordinateur. Deux versions du film doivent-être fournies : une version originale, l'autre avec sous-titrage en anglais.

2.3. Thème du court métrage

Ce clip peut aborder tout sujet faisant partie du monde des jeunes, et doit être traité de manière éducative, c'est-à-dire en valorisant un regard positif et une attitude constructive. Un des buts est de favoriser la discussion après projection du clip.

2.4. Droits d'auteurs

La vidéo proposée doit être originale. L'équipe du film détient les droits de propriété intellectuelle et gère toutes les autorisations nécessaires. L'utilisation de médias externes (archives, image, son...) aux films n'est qu'un support du propos et non majoritaire. Ne seront sélectionnés que les films libres de tous droits (image et son). Ceci est valable aussi pour les films auxquels une entreprise extérieure aurait participé, celle-ci acceptant explicitement d'autoriser l'ADBJ à exploiter librement (sans droits) le clip.

3. Sélection par le jury

Le jury pénalisera tout clip qui ne respecte pas ces points du règlement ainsi que la durée limite autorisée. L'équipe d'organisation sélectionnera les clips en fonction des critères précédemment énoncés en vue de leur participation au festival. Elle se réserve le droit de refuser un film ou de le programmer hors concours.

4. Gestion des données

4.1. Droit à l'image

L'adulte référent s'assurera que toutes les autorisations concernant le droit à l'image ont été obtenues en remplissant le formulaire téléchargeable sur le site www.festiclip.eu.

4.2. RGPD

Toutes les structures du réseau Don Bosco sont sensibilisées et mobilisées pour le respect de la vie privée et une gestion ajustée des données personnelles. Vous trouverez notre politique de gestion des données personnelles conformément à la RGPD sur www.don-bosco.net/donnees.

5. Le Concours et les Prix

5.1. Critères d'évaluation

Les clips seront évalués selon les critères suivants : choix du thème, pertinence éducative du message, originalité de l'œuvre, qualité de l'image et du son, qualité du montage. La thématique sera privilégiée par rapport à la technique.

5.2. Composition du jury

Le jury sera composé de représentants de l'équipe organisatrice, de professionnels de l'audiovisuel et d'éducateurs.

5.3. Récompenses et distinctions

5 prix : du scénario, de la bande-son, de l'image, du jury et du public.

Le jury a aussi la possibilité de donner des « mentions » à un film ou à son équipe (par de mention individuelle) pour valoriser certaines qualités même si le résultat ne mérite pas un prix.

6. Diffusion des clips

Les clips seront amenés à être diffusés et téléchargés gratuitement sur le site festiclip.eu

7. Éligibilité des clips

Lorsque le film est envoyé, il sera analysé pour vérifier qu'il respecte le règlement, avant d'être transmis au jury pour leur visionnage. Si un film ne respecte pas l'un des points du règlement, un membre de l'équipe Festiclip reviendra vers vous pour vous accompagner dans la modification de ces points. Le clip corrigé pourra être ainsi partagé au jury et ne sera pas pénalisé. Si jamais les modifications ne sont pas prises en compte par l'équipe, le clip sera placé "hors catégorie". Il pourra être diffusé lors de la soirée de remise des prix, mais ne pourra prétendre à un prix.

8. Acceptation du règlement

La participation au FestiClip implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.